

Collège Etienne de
Flacourt



COMITE DE GESTION
jeudi 29 NOVEMBRE 2012

Dossier suivi par

PROCES VERBAL

La séance est ouverte par le Président de l'APE à 17h45.

Etaient présents :

Membres à voix délibérative :

- Ayoub ANVARALY (Président de l'APE)
- Marie-Christine ABIDALY
- Romaine MELARD
- Amine ANOUVARALY
- Myriem DROU
- Lyvah JOELSON
- Jean-richard BENARD

Membres à voix consultative :

- Jean-Philippe MOUD
- Séverine GATEAU
- Jackie MELARD

L'ordre du jour est le suivant :

- Présentation des membres
- Négociation salariale des recrutés locaux
- Fixation des écolages 2013 – 2014
- Préparation du budget 2013
- Question diverse

Téléphone/Fax
+261 20 94 426 68
GSM
+261 32 07 601 10

Mél

cftulear@moov.mg

Adresse :
Rue REFOTAKA
BP 227
TULEAR

MADAGASCAR



Point 1 : Présentation des membres

Le Président présente les membres du comité de gestion et remercie les personnes pour leur présence.

Point 2 : Négociation salariale des recrutés locaux

2/6

Des négociations ont été menées avec les représentants du personnel. La demande initiale des personnels était une hausse de 10% pour les salariés, et celle de l'APE, un gel des salaires pour l'année 2013. Après discussion, le résultat est le suivant :

- Mise en place d'un taux unique d'augmentation pour l'ensemble des personnels recrutés locaux.
- Augmentation de salaire de 5%.

Vote pour à l'unanimité

Point 3 : Fixation des écolages 2013 – 2014

Le Président aurait souhaité que l'augmentation des écolages reste inférieure à 10%. Seulement, le budget présenté lié à la baisse des effectifs ne permet pas à l'APE d'appliquer ce taux. Il est donc proposé :

- **Augmentation des écolages de 15%.**

Écolages 2011/2012 : 1 476 000 000 MGA

Ecolages 2012/2013 : 1 589 000 000 MGA

Point 4 : taux d'exonération 2013 – 2014

Le comité de gestion propose une modification du taux d'exonération accordé aux personnels recrutés locaux (français, malgache ou étranger). Les personnels vacataires n'ont droit à cette exonération.

Actuellement, il existe un taux unique de 90% pour tout le monde. Pour l'année 2013, le comité de gestion maintient l'existence d'un taux d'exonération mais varie le montant des taux par rapport aux salaires des personnels. Par ailleurs, ces taux pourront être révisés chaque année.

- Salaire inférieur à 500.000 AR = 95% de taux d'exonération
- Salaire compris entre 500.000 et 1.000.000 AR = 90% de taux d'exonération



- Salaire compris entre 1.000.000 et 1.500.000 AR = 75% de taux d'exonération
- Salaire supérieur à 1.500.000 AR = 70% de taux d'exonération

Un personnel demande si cette mesure peut prendre effet seulement au mois de septembre 2013.

Ce même personnel se renseigne pour savoir si le collège peut faire des économies sur d'autres charges que les salaires.

Le DAF lui répond que cette modification des taux d'exonération conjuguée à la hausse des salaires entrainera une répercussion négative sur les salaires pour seulement deux personnes au sein du collège.

3/6

VOTE : 6 pour, 3 absentions

Point 5 : Préparation du budget 2013

Le projet de budget présenté ici est établi pour un effectif prévisionnel de 339 élèves à la rentrée scolaire 2013/2014.

A la demande du Président, le Principal expose les grandes orientations du budget 2013.

Les dépenses :

1) Frais de fonctionnement

- Eau, électricité, gaz, carburant (générateurs), produits pharmaceutiques, fournitures diverses (entretien, administration) :

Externat : 124 850 000 MGA (44 946 €)

Internat : 32 800 000 MGA (11 808 €)

2) Dépenses d'enseignement et de documentation pédagogique

Externat : 50 000 000 MGA (18 000€)

Internat : 0

3) Achat de marchandises

Externat – fournitures scolaires pour les élèves : 25 000 000 MGA (9 000€)

Internat - nourriture pour la cantine et les collations de maternelle : 111 800 000 MGA (39 960 €)

4) Locations et entretien des biens mobiliers et immobiliers

Externat : 6 500 000 MGA (2 340 €)

Internat : 54 200 000 MGA (19 512 €)

5) Assurances

Externat : 4 000 000 MGA (1 440 €)

Internat : 5 000 000 MGA (1 800 €)

5) Transports de marchandises, d'élèves, de personnels

Externat / Internat : 11 700 000 MGA (4 212 €)

6) Frais de poste, téléphone, internet, autres frais bancaires

Externat : 26 800 000 MGA (9 648 €)

Internat : 2 000 000 MGA (720 €)

4/6

7) Impôts et taxes divers

Externat : 150 000 MGA (54 €)

8) Dépenses de personnel local

Salaires, heures supplémentaires, remplacements, vacations, rémunération des personnels intérimaires, sociétés de service, honoraires des avocats et du cabinet d'expertise comptable, charges sociales, frais de justice, indemnités de fin de service, contribution HSA, HSE;

Externat : 528 341 274 MGA (190 202 €)

Internat : 148 773 696 MGA (53 558 €)

9) Participation aux dépenses des personnel AEFÉ

Participation à la rémunération des personnels résidents (33%) + HSE/HSA + ISVL (100%)

2011 : 440 000 000 MGA (158 400 €)

2012 : 479 431 485 MGA (172 595 €)

2013 : 532 055 653 MGA (191 540 €)

10) Autres charges

Divers frais de gestion : 17 314 872 MGA (6233 €)

Bourses scolaires / versement au service général et aux familles :
1 066 251 214 MGA (383 850 €)

Participation aux frais du réseau AEFÉ : 83 942 000 MGA (30 219 €)

11) Intérêts des emprunts ANEFÉ (construction)

Intérêt d'emprunt : 3 303 861 MGA (1 189 €)

12) Divers

Caisse de solidarité des personnels : 3 000 000 MGA (1 080 €)

Perte au change : 60 000 000 MGA (21 600 €)

Charges diverses financières : 2 000 000 MGA (720 €)

APP : 15 625 000 MGA (5 625 €)

13) Provisions pour :

Risques perte au change+grosses réparations+litiges
8 000 000 MGA (2 880 €)

14) Dotations aux amortissements

108 000 000 000 MGA (38 880 €)



TOTAL GENERAL DES DEPENSES (externat / internat)

SERVICE GENERAL :	2 754 219 009 MGA
INVESTISSEMENT :	68 023 459 MGA
INTERNAT :	<u>357 749 020 MGA</u>
TOTAL GENERAL :	3 179 991 488 MGA

5/6

Les recettes:

Les recettes comprennent :

- Ce qui est versé par les parents ou pris en charge par les bourses scolaires de l'Etat français

- . Frais de scolarité, de première inscription, de réinscription
- . Frais d'internat, de cantine de collation en maternelle;
- . Revente des fournitures scolaires ;
- . Location des manuels scolaires (CP à 3^{ème})

- Les subventions de l'AEFE

Ce qui est versé par les parents ou pris en charge par les bourses scolaires de l'Etat français

1) Prestation de service :	1 550 839 795 MGA (558 302 €)
2) Revente des fournitures scolaires, et divers :	25 000 000 MGA (9 000 €)
3) <i>Gain au change</i> :	60 000 000 MGA (21 600 €)
4) <i>Produit divers</i> :	16 500 000 MGA (0 €)

Les subventions de l'AEFE

- Bourses scolaires :	1 066 254 214 MGA (383 851 €)
- Projet d'établissement APP :	15 625 000 MGA (5 625 €)
- Produit formation continue :	5 000 000 MGA (1 800 €)
- Décharges syndicales :	15 000 000 MGA (5 400€)

TOTAL GENERAL DES RECETTES (externat / internat)

• SERVICE GENERAL:	2 754 219 009 594 009 MGA (991 518 €)
• INTERNAT :	357 549 000 MGA (128 717 €)
• TOTAL GENERAL :	3 111 768 009 MGA (1 120 235 €)



Point 6 : question diverse

Une famille française demande de pouvoir payer la scolarité d'une élève malgache dont ELLE A la garde au tarif français.

L'APE refuse cette demande pour éviter de créer un précédent au sein du collège.

La représentante des personnels fait remarquer que cette famille travaille au sein du collège depuis 10 ans.

6/6

VOTE : 6 contre, 3 pour

CONCLUSION

Le budget est en équilibre pour 2013. Pour cela, Il a fallu faire des choix notamment au niveau des frais d'écolages et des hausses de salaires des recrutés locaux. Ce budget tient compte également d'un maintien des effectifs pour l'année prochaine. Nous sommes conscient du côté « imparfait » de cet exercice budgétaire, mais nous pensons que le collège doit passer par une phase où chacun doit faire des efforts pour permettre à l'établissement de continuer à offrir un enseignement de qualité à nos élèves tant sur le plan scolaire que sur le plan éducatif (internat). Par exemple, nous avons gardé le même montant pour les crédits pédagogiques et augmenté légèrement la ligne restauration

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h15

Le Président du Comité de Gestion


Ayoub ANVARALY

Le Principal


Jean-Philippe MOUD